

Article n°
767

Sopro Rapidur® B5

Liant pour chape rapide



Liant spécial adjuvanté de matières synthétiques, destiné à la réalisation particulièrement avantageuse d'une chape ciment à prise rapide, très résistante et rapidement prête pour la pose d'un revêtement, selon la norme all. DIN 18560. Atteint la qualité CT-C45-F7 après 28 jours. ¹⁾

Pauvre en chromates conformément à la réglementation CE n° 1907/2006, Annexe XVII.

- Nouvelle qualité
- Pose d'un carrelage possible après env. 3 jours.
- Longue durée pratique d'utilisation: env. 2-3 heures
- Mise en œuvre dans un rapport de mélange de 1/4 ou 1/5
- Haute protection contre les infiltrations d'humidité
- Pour la rénovation et la réhabilitation
- Pour les sols avec chauffage intégré
- Mise en œuvre possible à la pompe
- Mise en chauffe: après environ 3 jours
- EMICODE attribué par la GEV («Association all. pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose»): EC1^{PLUS} – A très faible émission^{PLUS}
- Pour l'intérieur et l'extérieur

Domaines d'utilisation

Pour la réalisation d'une chape – adhérente, sur couche de désolidarisation, sur couche isolante et avec chauffage intégré – à prise rapide, rapidement prête pour la pose d'un revêtement. Tout particulièrement destinée – dans les domaines de la rénovation et de la réhabilitation – à former une chape ciment rapidement sollicitable et prête pour la pose d'un revêtement selon la norme all. DIN 18560.

Rapports de gâchage (RG)

Rapport de gâchage 1/4 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 100 kg de sable pour chape 0-8 mm selon NF EN 12 620 (15 pelletées) + 7,5-8,5 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier). Rapport eau / ciment 0,30-0,34.

Rapport de gâchage 1/5 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 125 kg de sable pour chape 0-8 mm selon NF EN 12 620 (20 pelletées) + 9-10 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier). Rapport eau / ciment 0,36-0,40.

Le fuseau granulométrique du sable pour chape doit – selon la norme all. DIN 1045 partie 2, annexe L, illustration L.1 – se situer à A8/B8 et contenir une proportion suffisante – mais pas trop importante - de sable fin; criblage à 0,25 mm, env. 7-10%.

	Malaxeur de 200 litres	
Rapport de gâchage	1/4	1/5
Liant (kg)	75	62,5
Liant (sac)	3	2,5
Sable 0/8 sec (kg)	300	300
Sable 0/8 sec (pelletées)	env. 45-50	env. 45-50
Eau (litres)	22,5-25,5	21,6-24,0
Rapport eau / ciment	0,30-0,34	0,36-0,40

¹⁾ Rapport de gâchage: 1/5 (25 kg de Liant Rapidur® B5 / 125 kg de sable pour chape de grain 0-8 mm, selon NF EN 12620).

Classe de résistance

	Après 1 jour	Après 3 jours	Après 5 jours	Après 28 jours
RG 1/4	CT-C20-F4	CT-C35-F5	CT-C45-F5	CT-C60-F7
RG 1/5	CT-C16-F3	CT-C25-F4	CT-C30-F4	CT-C45-F7

Température de mise en œuvre

De +5°C à +25°C env. (support, air, matériau)

Durée pratique d'utilisation

Env. 2–3 heures¹⁾

Circulable

Après 7–8 heures¹⁾

Pose du revêtement

Carreaux: après env. 3 jours / Revêtement dense: après 3–5 jours, après atteinte d'une humidité résiduelle ≤ 1,8 % CM (mesure «CM» à la bombe à carbure)

Épaisseur

L'épaisseur de couche minimale / maximale d'une chape dépend de la charge utilisée. Une chape doit présenter une épaisseur correspondant à 3 fois au minimum et 10 fois au maximum le diamètre du grain le plus gros. Grain recommandé 0–8 mm; épaisseur env. 25–80 mm.

Consommation

RG 1/4 Env. 4 kg/m² par cm d'épaisseur
RG 1/5 Env. 3,5 kg/m² par cm d'épaisseur

Sièges à roulettes

Adapté (roulettes selon norme all. DIN 68 131)

Sol chauffé

Adapté – Température réglée à +55°C maximum

Tenue en stock

Env. 12 mois, au sec sur palette, en emballage d'origine non ouvert.

Conditionnement

Sac 25 kg

Préparation du support

Le support doit être propre, sec, résistant, porteur, indéformable et exempt de toutes substances susceptibles de réduire l'adhérence. Pour une chape flottante: en cas d'impact possible de l'humidité provenant des éléments de construction attenants, p. ex. du support en béton, une étanchéité efficace – conforme à la norme all. DIN 18534 – est impérative.
Pour une chape adhérente: si nécessaire, traiter le support mécaniquement pour le rendre rugueux, dépoussiérer, humidifier puis appliquer la Barbotine d'accrochage flexible Sopro HSF 748 ou le Mortier Sopros No.1 400. Appliquer la chape «frais sur frais». Dans le cas de contraintes plus importantes, l'utilisation du Primaire époxy Sopro EPG 522 (ou de la Résine époxy Sopro BH 869), frais sur frais, est recommandée. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Important – Pour les sols avec chauffage intégré

Adapté pour la réalisation d'une chape chauffée, pour une température jusqu'à 55°C maximum. Avant la pose de carreaux, de dalles ou d'un autre revêtement de sol, respecter le programme de mise en chauffe (cycles d'échauffement / refroidissement) – conformément aux normes en vigueur – comme pour une chape ciment traditionnelle. La mise en chauffe pourra intervenir au minimum 72 heures après pose de la chape. La première mise en chauffe commence avec une température de +25°C, à garder constante pendant trois jours. Régler ensuite sur la température maximale, à maintenir pendant 4 jours puis laisser refroidir jusqu'à la température de pose.

¹⁾ Rapport de gâchage: 1/5 (25 kg de Liant Rapidur® B5 / 125 kg de sable pour chape de grain 0–8 mm, selon NF EN 12620).

Mise en œuvre

Pour le gâchage, toutes les machines usuelles de malaxage / pompage peuvent être utilisées. Rapport de gâchage 1/4 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 100 kg de sable pour chape 0–8 mm selon NF EN 12 620 (15 pelletées) + 7,5–8,5 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier).

Rapport de gâchage 1/5 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 125 kg de sable pour chape 0–8 mm selon NF EN 12 620 (20 pelletées) + 9–10 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier).

Malaxer en une consistance de «terre humide». Ne pas ajouter d'autres ciments ni adjuvants pour chape ! Les opérations de malaxage, application et lissage devront se succéder sans interruption. Ne travailler que sur des superficies fractionnées, pouvant être achevées dans l'intervalle de la durée pratique d'utilisation. Lorsqu'il a commencé à durcir, ne pas tenter de ramollir le mortier: ni par adjonction d'eau, ni par adjonction de mortier frais. Ajuster l'épaisseur de chape – conformément à la norme allemande DIN 18 560 – en fonction des contraintes et du type de revêtement. Lors des interruptions de travail, nettoyer immédiatement le malaxeur, les pompes et les flexibles.

A noter: Une chape est un élément de construction exposé à des sollicitations très importantes. Elle doit être soigneusement planifiée, coordonnée et exécutée. Observer donc la fiche al. «BEB» (Fédération des chapes et revêtements): «Notes pour le donneur d'ordre pour la période suivant la pose d'une chape ciment sur désolidarisation et/ou isolation.»

Pose de carrelage, dallage ou revêtement de sol

Une chape réalisée avec le Liant Sopro Rapidur® B5 pourra être revêtue de carreaux après env. 3 jours. Avant la pose du revêtement, la teneur en humidité résiduelle maximale admise de 2 % CM devra être confirmée par une mesure – en général nécessaire - avec l'indicateur d'humidité CM.

Un revêtement de sol très dense – p. ex. en linoléum, PVC, etc. – pourra être posé au minimum après 3 à 5 jours, après atteinte d'une humidité résiduelle $\leq 1,8\%$ CM.

Pour un revêtement en bois, p. ex. un parquet, se conformer aux normes et réglementations en vigueur (fiche de la «BEB», 8.1 «Evaluation et préparation du support. Pose de revêtement de sol textile ou souple, stratifié, parquet et pavés de bois. Sol chauffé ou non chauffé»).

Conditions essentielles pour l'atteinte du taux d'humidité résiduelle admis: respect parfait du rapport de gâchage, du rapport eau / ciment et de la température de mise en œuvre.

Pour la pose, ensuite, de carreaux, dalles, mosaïque, dalles de pierre naturelle ou reconstituée (liant ciment), tous les produits de la Gamme Sopro destinés à la pose sont adaptés. Pour un revêtement de sol rapidement circulaire, l'utilisation de nos produits à prise rapide est recommandée. Si l'application d'un ragréage s'avère nécessaire sur le sol, utiliser p. ex. le Ragréage autonivelant universel Sopro FS 15® plus.

Indications de durées

Elles se rapportent à une température standard de +23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air; Des températures plus élevées réduisent ces durées, des températures plus basses les prolongent.

Licence

EMICODE attribué par la GEV («Association all. pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose»): EC1^{PLUS} – A très faible émission^{PLUS}

Sécurité

Etiquetage – selon les critères du règlement CE n° 1272/2008 (CLP).

GHS05, GHS07

Avertissement: Danger

Contient: ciment Portland, oxyde de calcium, hydroxyde de calcium, mélange complexe de silicates de magnésium et de calcium et aluminates. Au contact de l'eau / l'humidité, le produit présente une forte réaction alcaline. Protéger donc les yeux et la peau. Observer les mesures de précaution réglementaires à prendre en relation avec les produits chimiques / produits de construction.

Mentions de danger: H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence: P102 Conserver hors de portée des enfants. P261 Eviter de respirer les poussières. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Consulter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P332+P313 En cas d'irritation de la peau: Consulter un médecin.

GISCODE ZP 1 · Pauvre en chromates conformément à la réglementation CE n° 1907/2006, Annexe XVII.

Conseil France

Sopro Bauchemie GmbH
Yannick Brumm

Tel. +33 6 16 26 48 23
Fax +33 3 88 00 77 40
Mail Yannick.Brumm@sopro.com

International Business

Sopro Bauchemie GmbH
Postfach 42 01 52
D-65102 Wiesbaden
Tel. +49 6 11 17 07-239
Fax +49 6 11 17 07-240
Mail international@sopro.com

Allemagne Région Nord

Sopro Bauchemie GmbH
Lienener Straße 89
D-49525 Lengerich
Tel. +49 5481 31-310
Tel. +49 5481 31-314
Fax +49 5481 31-414
Mail verkauf.nord@sopro.com

Allemagne Région Est

Sopro Bauchemie GmbH
Zielitzstraße 4
D-14822 Alt Bork
Tel. +49 3 3845 476-90
Tel. +49 3 3845 476-93
Fax +49 3 3845 476-92
Mail verkauf.ost@sopro.com

Allemagne Région Sud

Sopro Bauchemie GmbH
Postfach 42 01 52
D-65102 Wiesbaden
Tel. +49 6 11 17 07-252
Fax +49 6 11 17 07-250
Mail verkauf.sued@sopro.com

Suisse

Sopro Bauchemie GmbH
Bierigutstrasse 2
CH-3608 Thun
Tel. +41 33 334 00 40
Fax +41 33 334 00 41
Mail info_ch@sopro.com

Autriche

Sopro Bauchemie GmbH
Lagerstraße 7
A-4481 Asten
Tel. +43 72 24 6 71 41-0
Fax +43 72 24 6 71 81
Mail marketing@sopro.at

www.sopro.com

Sopro

La Technique des Adhésifs